

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 février 2020

SOUVERAINETÉ CULTURELLE À L'ÈRE NUMÉRIQUE - (N° 2488)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AC4

présenté par
Mme Anthoine, Mme Meunier, Mme Kuster et M. Boucard

ARTICLE 16

Rédiger ainsi le début de l'alinéa 15 :

« *b*) Il a effectué les démarches nécessaires, conformément ... (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel. Les termes « Il a fourni ses meilleurs efforts » apparaissent trop flous. Il convient de choisir une formulation plus ferme.